



Formation spécialisée ministérielle du 2 avril 2024

Les sujets à l'agenda social 2023 ont été traités au pas de course à la suite des grèves contre la réforme des retraites sans que notre demande de desserrement du calendrier ne soit entendue. Nous constatons que la course contre la montre (sûrement en lien avec les épreuves des JOP) a repris cette année ! Qu'est-ce qui justifie cette accumulation de réunions à un rythme effréné ? Peut-être que le MTECT est en course pour la médaille d'or du meilleur ministère ayant répondu aux attentes du ministre de la Transformation et de la Fonction publiques ?

Aussi nous réitérons notre demande en séance de détendre le calendrier des réunions afin de prendre le temps d'étudier et d'échanger sur les thématiques forts importantes pour notre pôle ministériel. De plus, nous demandons le respect de toutes les zones de vacances scolaires et non principalement la zone C pour placer une réunion. Il s'agit bien de la formation spécialisée ministérielle et non de la formation spécialisée d'administration centrale.

En ce qui concerne le moral des agents, monsieur le président, il n'est vraiment pas au beau fixe... L'UNSA a publié les chiffres de son baromètre du moral et il reflète bien ce que ressentent les agents du pôle ministériel que nous représentons !

Depuis les dernières manifestations, vos agentes et agents se sentent dénigrés :

- par les politiques qui les ont publiquement désavoués,
- par les citoyennes et citoyens,
- y compris entre eux...

Le « Fonctionnaire bashing » doit cesser !

Ainsi dans les services départementaux, le ministère de l'Intérieur, via les préfets, a même interdit de porter plainte ! mais qui dirige ?

Le mot d'ordre étant « on se laisse faire » et si jamais on répond c'est comparution immédiate, et finalement qui paye ? Le contribuable !!!

Plus particulièrement sur notre ordre du jour très très chargé : prévoir sept points sur une demi-journée ne nous convient pas, nous ne parlons ni de dialogue social serein ni de respect des conditions de travail des personnels participant à cette instance, que ce soient les représentants de l'administration ou du personnel.

Pour les points plus spécifiques, nous interviendrons au fur et à mesure de la séance.